



Protégez vos proches
et votre niveau de vie



Anticiper sereinement l'avenir et protéger vos proches, quelles solutions choisir ?

Vous ne pouvez pas prévoir ce que les aléas de la vie vous réservent, mais vous pouvez **sécuriser votre avenir financier et celui de vos proches**.

Même s'il n'est pas toujours facile de penser présent et futur en même temps, avec notre solution **protect4life** vous n'avez pas besoin de faire un choix, vous pouvez **combiner couvertures-décès et épargne**.

Vous mettez vos proches à l'abri tout en sécurisant vos revenus. Vous épargnez pour vous, pour vos enfants et pour vos proches. Vous poursuivez vos projets, vous assurez votre confort de vie, vous réduisez vos impôts.

Plus intéressant encore, **ce plan d'assurance prévoyance évolue avec vous**.

Il s'adapte continuellement à votre situation familiale et professionnelle.

C'est simple, rassurant et avantageux.

Pourquoi épargner avec un contrat d'assurance vie ?

ÊTRE MAÎTRE DE LA TRANSMISSION DE SON PATRIMOINE

Avec **protect4life**, vous désignez librement vos bénéficiaires en cas de décès, et vous pouvez modifier ce choix à tout moment, en toute simplicité et sans aucun frais.

En cas de décès, l'épargne est disponible très rapidement et sans intervention d'un notaire contrairement aux avoirs déposés sur des comptes bancaires.

BÉNÉFICIER D'UNE FISCALITÉ ATTRACTIVE

Les supports de la solution **protect4life** sont exempts de retenue à la source.

UNE PROTECTION OPTIMALE DU CAPITAL INVESTI

Vous bénéficiez au Luxembourg d'une protection maximale de votre patrimoine. En effet, l'argent que vous déposez n'est pas conservé directement chez l'assureur, mais doit être déposé auprès d'une banque dépositaire agréée par le Commissariat Aux Assurances sur un compte distinct du compte de la compagnie d'assurance. Vos avoirs sont ainsi séparés juridiquement de ceux des actionnaires et créanciers de la compagnie d'assurance. Ce « Super-privileège » vous permet de récupérer en priorité sur tout autre créancier la totalité de votre épargne capitalisée¹.

¹ Article 118 de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances.

Une solution pour tous vos besoins

Protéger vos proches, vos revenus ou constituer une épargne, vous n'avez pas à choisir. **Foyer** vous propose une solution qui combine prévoyance et épargne tout en s'adaptant à vos besoins.

En effet, quelle que soit votre situation familiale et professionnelle, nous avons un ensemble de garanties pour vous couvrir en cas de décès et d'invalidité.

VOS GARANTIES PRINCIPALES

Vous avez le choix parmi plusieurs garanties en cas de décès :



Un **capital versé** au(x) bénéficiaire(s) **au moment du décès**.



Un **capital versé au terme du contrat** suivant une date convenue (capital différé) permettant d'assurer des études supérieures à vos enfants.



Un capital ou **une rente versé(e) jusqu'aux 27 ans de vos enfants** pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

VOS GARANTIES OPTIONNELLES



Une **rente invalidité** pour protéger vos revenus.



Une épargne progressive pour **financer vos projets d'avenir**.



Garantie utile si par exemple vous êtes un indépendant, un nouvel arrivant ou bien si vous commencez votre vie professionnelle.



Garantie utile si vous souhaitez constituer un capital tout en profitant des rendements de la bourse.



Les avantages de protect4life

PROTECTION DE VOS PROCHES

En cas de décès de l'assuré avant la fin du contrat, plusieurs garanties décès sont disponibles pour couvrir tous vos besoins.

Vous pouvez enrichir votre contrat avec une garantie complémentaire en cas d'invalidité.

FLEXIBILITÉ

Vous choisissez le capital et la durée et vous pouvez modifier les garanties en fonction de vos besoins et de votre situation.

Vous pouvez également choisir librement la périodicité et le montant des primes versées en fonction de vos moyens et de vos objectifs en fin de contrat. **protect4life** est accessible dès 25 € par mois.

ÉPARGNE NON IMPOSÉE À LA SORTIE

Aussi bien le capital payable au terme du contrat que le capital-décès sont exonérés d'impôts.

PERSPECTIVES DE RENDEMENTS INTÉRESSANTS

Selon votre horizon de placement, **protect4life** vous offre de nombreuses possibilités pour faire évoluer votre épargne à travers ses différents fonds d'investissement (choix possible de fonds promouvant des caractéristiques ESG) ou son support à taux garanti.

GESTION EN BON PÈRE DE FAMILLE

La gestion de votre épargne est assurée par une équipe de gestionnaires expérimentés de **CapitalatWork**. Ils veillent à équilibrer au mieux risque et rendement pour profiter des performances offertes sur les marchés financiers.

AVANTAGE FISCAL

Les versements effectués sur **protect4life** sont déductibles de votre montant imposable à concurrence de 672 € par personne faisant partie du ménage.



Le choix entre différents supports d'investissement

Vos investissements peuvent être répartis entre **un support à taux garanti** (maximum 50% des primes) et des supports en unités de compte vous offrant une grande flexibilité.

Vous avez le choix parmi **6 fonds gérés par les gestionnaires de CapitalatWork**. Selon votre horizon de placement et votre profil de risque, vous bénéficiez de perspectives de rendement intéressantes. Si vous souhaitez donner du sens à vos investissements, privilégiez nos fonds promouvant des caractéristiques ESG.

- CapitalatWork Foyer Umbrella – Contrarian Equities at Work
- CapitalatWork Foyer Umbrella – Defensive Fund
- CapitalatWork Foyer Umbrella – Balanced Fund
- CapitalatWork Foyer Umbrella – Dynamic Fund
- CapitalatWork Foyer Umbrella – ESG Equities at Work
- CapitalatWork Foyer Umbrella – ESG Bonds at Work



Notre mission de conseil est de vous aider à trouver la combinaison idéale, en vous offrant de la performance tout en respectant vos besoins, vos valeurs et votre profil d'investisseur.

Vous avez la possibilité de faire un arbitrage de l'épargne accumulée.





À propos de notre société

Actif depuis plus de 30 ans et avec presque 5.000 clients privés au Benelux, CapitalatWork Foyer Group partage les valeurs clés du Groupe Foyer, telles que **la confiance, l'indépendance et l'excellence**.

CapitalatWork Foyer Group a pour mission d'offrir à ses clients privés et professionnels une gestion personnalisée de leur patrimoine. CapitalatWork privilégie une vision à long terme en cherchant à optimiser le rendement des placements et à limiter les risques qui y sont liés.

CapitalatWork Foyer Group, en sa qualité de promoteur, commercialise une gamme limitée mais complète de fonds d'investissement. La stratégie d'investissement de CapitalatWork repose principalement sur la recherche de valeur au sein de sociétés préalablement sélectionnées selon un processus rigoureux. Pour CapitalatWork, une entreprise supérieure et durable s'apparente à une société capable de générer d'importants cash flows sur le long terme.

La performance potentielle des différents compartiments des fonds et, par conséquent, de la gestion de patrimoine, découle précisément de la combinaison d'une méthodologie de valorisation rigoureuse et de l'implémentation d'un processus d'investissement transparent.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous référer au site internet de CapitalatWork : www.capitalatwork.com

Des services utiles qui vous simplifient la vie.



Un espace client pour profiter de nos services en ligne.

- ✓ Accès à tous vos contrats et documents
- ✓ Modification de vos données personnelles
- ✓ Suivi de l'évolution et de la performance de vos placements
- ✓ Demande d'attestation ou de certificat d'impôt
- ✓ Contacter votre agent grâce à votre messagerie personnelle

Vous souhaitez profiter de nos services en ligne? C'est très simple!
Connectez-vous sur myfoyer.lu et laissez-vous guider.



Une application mobile pour être plus proche de vous.

Pour avoir plus d'informations ou télécharger l'app connectez-vous sur myfoyerapp.lu

Pour plus d'informations, consultez les fiches d'informations financières sur www.foyer.lu ou contactez votre agent Foyer.



Einfach fir lech do